

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : Assurances Multirisques Ittihad

AMI Assurances (S.A)

SIEGE SOCIAL : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société « AMI Assurances » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2022.

En KDT

Primes émises nettes	Éléments	T4 2022	T4 2021	31/12/2022	31/12/2021
	Vie		4 820	3 253	50 102
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	890	894	3 698	4 096
	Transport	864	293	2 210	1 258
	Santé	1 432	1 137	5 524	4 644
	Automobile	32 376	30 897	127 455	125 379
	Non Vie	35 563	33 221	138 887	135 377
	Total	40 383	36 475	188 954	143 595

Primes cédées	Éléments	T4 2022	T4 2021	31/12/2022	31/12/2021
	Vie		634	607	1 439
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	498	422	2 228	2 823
	Transport	482	679	1 536	1 773
	Santé	0	0	0	0
	Automobile	196	633	2 156	1 573
	Non Vie	1 175	1 734	5 921	6 169
	Total	1 809	2 341	7 360	7 475

Sinistres réglés	Éléments	T4 2022	T4 2021	31/12/2022	31/12/2021
	Vie		2 616	1 328	4 502
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	569	425	1 833	698
	Transport	272	15	769	1 220
	Santé	2 015	1 016	5 026	3 705
	Automobile	28 656	44 938	100 960	105 384
	Non Vie	31 511	46 394	108 588	111 006
	Total	34 127	47 722	113 090	113 582

Éléments	T4 2022	T4 2021	31/12/2022	31/12/2021
Commissions	4 887	2 773	19 208	14 181
Total	4 887	2 773	19 208	14 181

Éléments	T4 2022	T4 2021	31/12/2022	31/12/2021
Produits de placements	9 264	8 539	31 626	20 641
dont revenus financiers	8 663	8 578	30 284	19 834

Remarque :

- Les indicateurs au 31/12/2021 sont audités.
- Les chiffres sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches ainsi que les revenus financiers.

I- **BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

Les Primes émises nettes d'annulations et de ristournes : sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées : Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurance, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

Charges de commissions : S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres (sinistres payés et provisions pour sinistres à payer) : La charge de sinistres comprend les sinistres réglés **nets de recours encaissés**¹ et compte tenu des frais de gestion de sinistres directes, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice.

La constatation des produits des placements : Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement,

¹ Pour les branches non-vie

conformément aux principes prévus par la norme comptable (NCT n° 31) relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

II- **FAITS SAILLANTS AU 31.12.2022 :**

- Au 31.12.2022, le chiffre d'affaires global de la compagnie s'est établi à 188.9 MD contre 143.6 MD au 31.12.2021, soit une augmentation de 31.6%. Cette évolution exceptionnelle intègre la réalisation d'un contrat important en assurance vie capitalisation. Compte non tenu de ce contrat, l'évolution aurait été de 7.2 %.
- L'assurance non-vie affiche un chiffre d'affaires de 138.9 MD contre 135.4 MD au 31.12.2021, soit un taux d'évolution de 2.6 %, qui provient essentiellement de l'augmentation des primes émises des branches automobile, transport et santé.
- Les primes émises vie progressent de 41.9 MD passant de 8.2 MD au 31.12.2021 à 50.1 MD au 31.12.2022, liée principalement à l'accélération de la bancassurance et à la réalisation d'un contrat important en capitalisation.
- Les primes cédés ont diminué de 0.1 MD passant de 7.5 MD au 31.12.2021 à 7.4 MD au 31.12.2022.
- Les sinistres réglés totalisent 113.1 MD contre 113.5 MD au 31.12.2021 soit une diminution de -0.4%. Cette variation s'explique principalement par la baisse de la liquidation des sinistres notamment pour la branche automobile de 4.4 MD. (la baisse des règlements est considérée comme le fruit du maintien d'une politique de souscription sélective.)
- Les produits financiers ont augmenté de 10.9 MD, passant de 20.6 MD au 31.12.2021 à 31.6 MD au 31.12.2022.
- Les commissions ont augmenté de 5 MD (35.4%), cette variation provient essentiellement de l'augmentation des primes émises vie.